

**HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET GÉOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN  
(ÉPREUVE N° 265)  
ANNÉE 2018  
ÉPREUVE CONÇUE PAR ESSEC BUSINESS SCHOOL  
VOIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE**

**1 – Le sujet**

**2018 : La construction européenne confrontée à la question de la nation (1951-2018)**

2017 : Le développement de l'Afrique à l'épreuve de la guerre (des années 1960, à nos jours)

**2 – Barème, attentes du jury**

- Le jury attend avant tout une claire compréhension du sujet obtenue à partir d'une identification et d'une définition précise des termes, concepts et dates que ce dernier comporte. (Qu'entend-on par « construction européenne » ? Qu'est-ce que la « nation », un concept à analyser dans sa diversité (« nationalités », État-nation, etc...) et à replacer dans sa perspective historique et culturelle (attention à prendre en considération l'ensemble de la période et non seulement l'actualité immédiate afin d'aboutir à une correcte mise en perspective de la question posée).

- En effet, ce travail de définition doit aboutir à mettre en évidence les questions et les problèmes que le sujet recèle. Pourquoi le sujet utilise-t-il les termes « confrontée à... » ? Comment se sont organisés sur deux tiers de siècle les rapports entre, d'une part, une Europe aux penchants supranationaux et, d'autre part, des nations attachées à leur souveraineté ? Dialectique quelque peu schizophrénique puisque les (États-) nations cherchent force et prospérité en s'unissant dans une construction commune, en même temps qu'elles se méfient de cette dernière, craignant de s'y dissoudre. Comment les progrès de l'Europe sont-ils nés des compromis que suppose cette dialectique souvent feutrée, parfois conflictuelle ? La construction européenne est-elle menacée aujourd'hui par le « retour de la nation » et l'exacerbation de certains nationalismes face aux désillusions de la mondialisation et à la « crise migratoire » ?

- À partir de là, le candidat doit répondre aux questions posées en organisant sa réflexion en plusieurs parties équilibrées. Il aboutit librement à ses conclusions mais toujours de manière argumentée. Il est jugé essentiellement sur sa capacité d'analyse, d'organisation et de rédaction et la maîtrise des connaissances de base.

### 3 – Remarques de correction

Les observations des correcteurs se rejoignent et soulignent plusieurs déficiences. Dans beaucoup de copies, la nation est définie de manière simpliste, trop souvent assimilée à « état » ou « pays », ou encore confondue avec le nationalisme. La question de « la » nation est trop systématiquement ramenée à une interrogation sur « les » nations, sous-entendus les États. Les formes et incarnations diverses de la nation, à des échelles multiples (États-Nations et nationalismes « régionaux » ...), ses contradictions, la part de passion qui l'habite, le rôle de refuge qu'elle peut représenter (pour certains plus que pour d'autres) la perception (à tort ou à raison) des valeurs et des ombres que les hommes, l'histoire, la terre lui auraient conférés, sont rarement évoqués. Bien souvent, on renverse la proposition et l'on traite trop systématiquement « les nations et l'Europe ». Même les définitions les plus élémentaires sont souvent oubliées sitôt l'introduction achevée et le devoir retombe parfois, dans l'ornière d'un déroulement mécanique des connaissances.

Les meilleures copies mettent en évidence la double contradiction qui hante le sujet : ce sont les nations qui veulent l'Europe (les grandes nations « construites », telles que Renan a pu les décrire), parce qu'elles y trouvent avantage, d'une manière ou d'une autre. Même l'Allemagne qui payait pour tout le monde y trouvait, il fut un temps, un brevet de respectabilité et un ancrage rassurant. Et un sincère désir de paix et d'idéal européen ne sont pas à exclure non plus dans cette propension des nations à se rapprocher au sein d'une construction commune. En même temps elles craignent d'y perdre leur souveraineté et se défendent de l'emprise de « Bruxelles ». Nombre de copies, bonnes et moyennes, font apparaître cette première contradiction qui oblige la construction européenne à composer avec la question nationale. Moins nombreuses sont les copies qui mettent en évidence la seconde contradiction, celle d'une Europe qui protège les minorités nationales (frôlant la majorité dans certains États baltes) parfois au risque d'affaiblir les États-nations et de miner la construction elle-même.

Trop peu de copies parviennent à suivre un plan rigoureux. Happés par le récit, les candidats se laissent aller à une histoire de la CEE/UE et à des développements qui ont plutôt pour thème « élargissement et approfondissement », « unité et diversité », « les limites de l'Europe » etc. Les discours populiste ou pro-européen, sans prise de distance, déteignent sur les copies. Même si de nombreuses copies évoquent les responsabilités de la crise des migrants ou (plus rarement) les effets pervers de la mondialisation, il faut bien constater la rareté des analyses explicatives, l'absence des femmes et des hommes dans des récits désincarnés accumulant les dates et les faits. Et ce n'est pas pour autant que les institutions sont correctement prises en considération.

Si certains candidats intègrent la dimension chronologique, c'est souvent pour s'abandonner à une démarche uniquement descriptive. La trace du communisme et l'impact de la chute du mur, la situation nationale à l'Est sont rarement cités : il y a là comme une trappe dans les représentations mentales de beaucoup de nos étudiants. La politique de la chaise vide et le Conseil de l'Europe sont méconnus. De manière générale d'ailleurs, en dehors d'une référence à la CECA on constate l'habituel déficit des souvenirs de la première année de la prépa. Les chocs qu'ont représentés la Yougoslavie, les « printemps arabes », l'Ukraine dans l'élaboration d'une PESC sont trop rarement évoqués. En revanche l'actualité immédiate est omniprésente : le Brexit et « Macron » sont rarement absents des copies.

#### **4 – Conseils aux futurs candidats**

- L'épreuve de l'ESSEC ne comporte qu'un seul sujet. Il est donc essentiel de ne pas faire d'impasse. Il vaut mieux une connaissance plus large de l'ensemble du programme que celle, plus approfondie, de tel ou tel « module ».

- Il est particulièrement important d'acquérir et de maintenir une bonne connaissance du programme de première année. La plupart des sujets à forte connotation géopolitique exigent une certaine profondeur historique qui n'est correctement acquise que par la maîtrise des deux années de la classe préparatoire.

- La lecture de la presse et de quelques essais stimulant la réflexion est bien sûr fortement recommandée. En effet, plus que sur l'accumulation de connaissances, le candidat est jugé sur la finesse de ses analyses, ses qualités d'organisation et de rédaction renforcées par la lecture. Cependant s'il est parfois pertinent de citer tel auteur ou tel ouvrage, il est tout à fait déconseillé de multiplier de manière pédante les références de livres (d'ailleurs bien souvent manifestement non lus !).

- Un soin tout particulier doit être apporté à l'introduction, qui définit les termes, pose les problèmes, annonce la démarche. Attention à ce qu'elle ne se révèle pas être un exercice artificiel et aussitôt oublié, plaquée à l'entrée d'une dissertation qui sitôt après prend un cours empirique et plus ou moins aléatoire. La rigueur (les aspects essentiels du sujet, et rien que le sujet) est un critère important du jugement.

- Il convient de se servir correctement des documents fournis à l'appui de la dissertation : les recopier ou les plagier est inutile ; s'en servir pour se prémunir d'oublis fâcheux ou y déceler des pistes de réflexion est mieux.

-Attention à la relecture du devoir une fois la rédaction achevée. Nombre d'erreurs, parfois très péjoratives et souvent liées à l'émotion ou à l'étourderie plus qu'à la méconnaissance peuvent ainsi être évitées. Ici par exemple il eut été bon d'éviter de parler des « accords de Shenzhen » en lieu et place des « accords de Schengen »...

#### **5 – Statistiques**

2306 copies pour l'épreuve d'Histoire-Géographie Géopolitique

Moyenne générale : 10,50

Écart type : 3,43

Nombre de copies évaluées à 15 et plus : 366, soit 16% du total des copies

## 6 – Corrigé

L'introduction supposait une rigoureuse définition des termes. Par « construction européenne » on entend le processus d'élaboration progressive, et toujours en cours, d'une union organique entre états du « Vieux continent » (Le Conseil de l'Europe, à ne pas confondre avec le Conseil européen, qui interroge les nations dans leur souveraineté juridique, ne devait pas être oublié).

Définir le concept de « nation » était une des difficultés majeures du sujet. Existe-t-il seulement une définition indiscutable ? Y compris dans les textes anciens, ou dans les institutions internationales elles-mêmes, on utilise plus ou moins indifféremment le terme pour désigner le peuple, la patrie, l'État, etc. Le sujet parle d'ailleurs de la « question de la nation » d'abord pour inciter les candidats à interroger et mieux cerner un concept souvent dévoyé et utilisé par les extrêmes.

S'interroger sur la nation, c'est certes être amené à traiter de l'identité et des frontières, mais c'est aussi voir son lien très fort avec la démocratie, la solidarité, l'éducation : les organismes de sécurité sociale, les processus électoraux essentiels, les systèmes éducatifs demeurent fondés sur une base nationale.

Par ailleurs, la « nation » est intrinsèquement une « question ». Si le terme connote généralement les notions d'origine, de langue, d'histoire communes, il convient d'emblée de distinguer deux postures historiques : la définition « allemande » avancée par Fichte dans son célèbre *Discours à la nation allemande* en 1807 (la date n'est pas innocente bien sûr) et pour qui la langue commune est le premier des facteurs fondateurs de la nation, tout comme la culture et la façon de penser (*le Volksgeist*).

Mais un second versant de la définition de Fichte précise : la nation serait aussi « *l'ensemble des peuples qui vivent en commun à travers les âges et se perpétuent entre eux sans adultération, physiquement et moralement...* » Ici germe la notion de fondement ethnique, voire biologique de la nation.

Seconde définition majeure, « française », celle tout aussi célèbre du *Discours à la Sorbonne*, d'Ernest Renan, de 1882. Lui aussi distingue deux composantes du « principe spirituel » que constitue la nation. « *L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble.* » La nation, c'est « *le plébiscite permanent* ». Ici le ciment ethnique ou biologique est remplacé par l'adhésion volontaire.

La Révolution de 1789 est une source majeure de l'idée de nation en France. En outre il y a des variations du concept dans le temps et dans l'espace. La nation, est-ce la même chose en 1951 et en 2018 ? Certains évoquaient, au tournant du siècle, le passage à une ère « post-nationale » où les structures et les politiques multilatérales l'emporteraient, dans le cadre d'une mondialisation assumée, sinon « heureuse » et dont la construction européenne serait une des composantes.

La nation, est-ce la même chose en Roumanie, en Espagne, en France ? On pourrait citer, à l'est de l'Europe, ces « micro-nationalismes » très ancrés dans la « terre » au point qu'on a pu les qualifier de « chthoniens » États-nations, nationalisme ((affirmation du primat de l'intérêt national par rapport à d'autres groupes ou d'autres nations ; dans certains cas, il aboutit à des revendications indépendantistes), nationalismes régionaux, nationalités, minorités nationales, ce n'est pas la même chose : ils peuvent s'emboîter ou être antinomiques, jouer les uns contre les autres. L'Europe peut interférer dans ce jeu : protéger les minorités contre la nation dominante ou au contraire protéger cette dernière contre l'effet balkanisateur d'une ou de plusieurs « nationalités ». N'a-t-elle pas fait successivement l'un puis l'autre ? Le sujet évoque la « confrontation », car il est de fait que la relation est parfois conflictuelle, souvent tendue ou posée comme telle (pour renforcer la cohésion nationale, on « joue » parfois la nation contre « Bruxelles ».)

Ainsi la construction européenne est-elle dans une relation quasi schizophrénique avec les nations qui y contribuent : ces dernières l'initient pour y (re)trouver une existence véritable, un amplificateur de prospérité et de puissance. En même temps, elles la suspectent, la réfrènt, l'entravent craignant de se dissoudre dans la nouvelle entité qu'elles-mêmes élaborent.

La dimension chronologique du sujet est importante. On peut proposer un plan dont les deux premières parties traiteraient chacune d'une phase majeure de l'évolution de la question, la troisième s'efforçant d'analyser le compromis actuel entre intégration et souveraineté nationale au sein de la construction européenne.

De 1951 jusqu'à la fin du XXème siècle (avec comme point d'orgue Maastricht) la Construction européenne transcende la question nationale : c'est elle qui progresse alors que la nation est sur la défensive. La peur du communisme stalinien et l'appui américain ainsi qu'une relative homogénéité de « l'Europe des Six » rhénane et chrétienne-démocrate poussent en ce sens. La Grande-Bretagne reste sur la périphérie, la victoire lui offrant toujours, lui semble-t-il, une perspective mondiale, tandis que l'Allemagne s'exclut du jeu national pour lequel elle développe alors une phobie historique : elle s'adonne au « nationalisme constitutionnel » et s'impose la « *Selbstbeschränkung* » (l'autolimitation de la puissance ».

Quelques-uns des principaux moteurs de la rivalité nationale (en outre décrédibilisée par les horreurs des deux guerres mondiales) semblent à l'arrêt. Le « couple franco-allemand » devient un facteur majeur d'une construction européenne sachant « intégrer-dépasser » la question nationale.

La première réalisation européenne, la Communauté du charbon et de l'Acier (CECA) présente un caractère supranational affirmé. Certes il y a le rejet de la Communauté européenne de la défense (CED) en 1954, mais les traités de Rome et la CEE, en net retrait par rapport au supranationalisme de la CECA, conservent néanmoins des principes et un fonctionnement dépassant le simple niveau intergouvernemental.

La Politique agricole commune tout comme le Système Monétaire Européen des années 1970 en sont de bonnes illustrations. L'étape du début des années 1980 au début des années 1990 accentue encore cette dynamique d'une construction européenne sachant remettre en cause la sacralité nationale en osant effleurer les « icônes » de la Nation : la monnaie, les frontières, l'Armée, la fiscalité.... C'est le Marché Unique, Schengen, l'embryon de structures militaires.

Cependant, conjointement ou tour à tour, les nations s'inquiètent précocement devant les atteintes à leur souveraineté comme le démontrent successivement De Gaulle et sa « politique de la chaise vide » au milieu des années 1960, Margaret Thatcher refusant la solidarité financière dans les années 1980.

La chute du mur de Berlin a un impact contrasté sur la dialectique Europe /nation. Le communisme n'avait pas effacé les nationalismes mais les avait niés, leur permettant de resurgir avec fraîcheur dans leur intensité, leur diversité et leur dangerosité.

Avec l'effondrement de la Yougoslavie, on assiste au retour des conflits nationalistes et du « nettoyage ethnique » aux portes mêmes de l'Europe. La disparition de l'URSS entraîne aussi la réunification de l'Allemagne qui renoue avec la nation, met fin à l'autolimitation de sa puissance alors même que le « couple franco-allemand » perd de sa signification. Cependant, l'Europe joue un rôle majeur pour désamorcer la bombe nationaliste à l'Est. Le Conseil de l'Europe œuvre en ce sens et, de leur côté, les « critères de Copenhague » de 1993 posent le principe du respect des minorités en échange de l'aide et de l'intégration européennes. La conférence de Maastricht et l'adoption du principe de la monnaie unique affirment la volonté de poursuivre la construction européenne malgré les forces centrifuges nationales renforcées par le basculement à l'Est. Pour peu de temps.

En effet, à l'approche du tournant du XX<sup>ème</sup> siècle et dans les deux décennies qui suivent, jusqu'à nos jours, c'est l'Europe qui est sur la défensive face au réveil de la nation.

L'Europe n'est plus perçue comme un aménagement humaniste et protecteur de la mondialisation, mais au contraire comme un vecteur puissant de cette dernière. Elle devient, pour une partie de l'opinion le « cheval de Troie » de la mondialisation libérale et de ses excès. La désindustrialisation, les délocalisations, le chômage structurel persistant, la fracture sociale et culturelle lui sont, pour tout ou partie, attribués. La crainte des « plombiers polonais », la directive Bolkenstein, les « travailleurs détachés », les accords de libre-échange signés ou discutés avec le Canada, le Japon, le Mercosur renforcent la méfiance. Les dérives de la spéculation et surtout la crise financière de 2008 amplifiée par la crise de l'Euro et la crise de la dette (à l'exemple de la crise grecque) accentuent encore le divorce.

La crise migratoire interroge sur la pertinence des accords de Schengen tout particulièrement dans les pays les plus exposés (l'Italie de Lampedusa, la Grèce des îles, la France de Calais...) ainsi que, pour des raisons historiques, dans les pays de l'Est. Ces derniers font preuve d'un souverainisme d'autant plus sourcilieux que leurs frontières sont récentes et que leur indépendance réelle est récemment retrouvée (lors de la chute du Mur). Ils craignent un « multiculturalisme » qui, leur semble-t-il, mettrait en cause une identité déjà fragilisée par la diversité de leur population.

Au mieux, l'Europe démontre son absence de solidarité et son impuissance face aux difficultés, au pire elle semble en être à l'origine, et tous les chantiers de la construction européenne sont bloqués, voire remis en cause. Certains évoquent même la « déconstruction » de l'Europe.

La nation apparaît dès lors comme l'ultime refuge, en particulier pour les plus fragiles. Le « non » français et néerlandais aux référendums de 2005, le Brexit, le blocage de la réforme de la zone euro sont, parmi bien d'autres, les signes de ce désamour. La poussée nationale en vient à remettre en cause certains États-Nations eux-mêmes (Espagne, Belgique...) au point que l'Union européenne, après avoir semblé favoriser les minorités nationales (cf la

Convention pour la protection des minorités nationales, la Charte européenne des langues régionales et minoritaires de 1992) craint désormais leur impact « balkanisateur » et se montre solidaire des États-Nations menacés.

Cependant, le rôle puissant de la Banque centrale européenne (une institution particulièrement représentative de la construction européenne, en particulier sous la direction de Mario Draghi dit « Super Mario ») dans la lutte contre la crise de la dette et la crise économique contre l'avis même de la « Buba », démontre qu'il faut pour le moins nuancer l'impuissance européenne, la supposée toute puissance de l'Europe allemande et la pertinence de l'échelle nationale face aux difficultés du temps présent.

Aujourd'hui, alors que l'euroscpticisme semble triompher, quel est le compromis plus ou moins tacitement accepté entre construction européenne et nation ? L'Europe se dote d'institutions, cherche à améliorer son fonctionnement. Le traité de Lisbonne évite d'attribuer à l'Europe les symboles de la souveraineté : celle-ci reste dans son principe réservée à la nation. Cette dernière reste aussi, pour l'essentiel le cœur de la vie démocratique : ce sont les élections nationales qui demeurent déterminantes dans la vie politique des peuples. De même la solidarité et les systèmes de sécurité sociale restent des choix nationaux fondamentaux. Le niveau de protection, et donc de ponction, l'équilibre entre la récompense de l'initiative d'une part, et la lutte contre les inégalités d'autre part sont profondément caractéristiques de l'histoire, des mentalités, des choix de société, donc de la nation. La question fiscale est étroitement corrélée aussi aux choix de société propres à la nation. Tout comme « l'exception culturelle ». De même l'Europe fait-elle le rude apprentissage de la résilience de la nation dans sa politique étrangère et de sécurité : les nations membres ne sont pas prêtes de s'effacer devant la « Politique Etrangère et de Sécurité Commune » (comme l'attestent leurs positions radicalement opposées dans la seconde guerre du Golfe).

De même, la vision post-nationale dans la définition des différentes facettes de la politique extérieure européenne se heurte-t-elle à la dure réalité du primat de la nation : ambitions de la Russie et annexion de la Crimée, blocage du processus de Barcelone lié aux dissensions au sein du monde méditerranéen, *l'America first* du Président Trump, etc.

La construction européenne fixe un cadre, définit des normes (politiques, budgétaires, etc.) et régit le marché, à l'intérieur et vis-à-vis du monde extérieur. Mais ce faisant, ne laisse-t-elle pas à la nation une souveraineté plus apparente que réelle ? Cependant elle demeure légitime aux yeux des nations à condition de répondre à plusieurs défis : le défi démocratique (Europe des peuples et non seulement des élites), le défi de la zone euro (éviter le retour de la crise financière), le défi migratoire (trouver l'équilibre entre l'accueil et les réticences d'une partie des populations), le défi de la sécurité (lutte contre le terrorisme, contenir les éventuelles ambitions russes et cela dans un contexte de désengagement des États-Unis).